



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Structures du secteur social



SOIGNEZ VOS RELATIONS AU TRAVAIL



ARESO, UN DISPOSITIF GRATUIT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RELATIONS SOCIALES DE VOTRE STRUCTURE

Si vous êtes confrontés à des difficultés au sein de votre établissement (conflits, difficultés à se comprendre...), le dispositif Areso peut vous aider à construire un climat social plus apaisé et ainsi :

- **sortir d'impasses relationnelles** et **restaurer la capacité à se parler** ;
- **éviter la dégradation des relations** et **l'émergence de conflits** dès les premiers signaux de tensions.

De juillet 2023 à avril 2024, en partenariat avec le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et le secrétariat d'Etat en charge de l'Enfance, le dispositif Areso est proposé gratuitement aux établissements sociaux qui souhaitent améliorer la qualité et l'efficacité de leurs relations sociales.

Cet accompagnement de l'Anact a été spécifiquement adapté au secteur social.

anact

— agence nationale
pour l'amélioration
des conditions de travail

QUAND FAIRE APPEL À ARESO ?

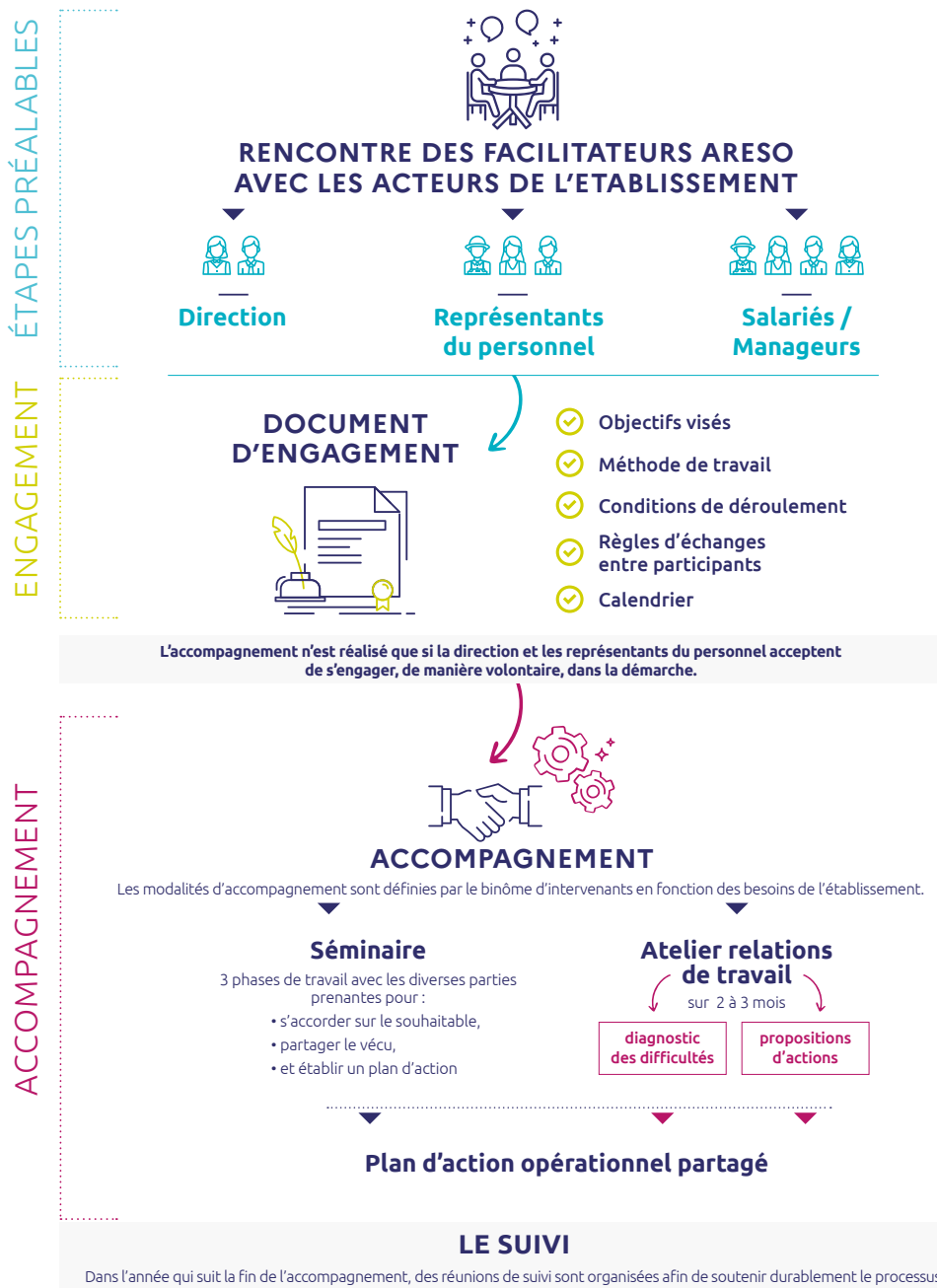
- **Pour sortir d'impasses relationnelles** et restaurer la capacité des personnes à se parler (ex : tensions au sein des IRP, absence de dialogue...);
- **Pour éviter la dégradation des relations et l'émergence de conflits** dès les premiers signaux de tensions (ex : clans, méfiance, rumeurs, non-dits...).
- **Hors situation de tension, pour apprendre à mieux dialoguer** ensemble.

Le dispositif Areso n'est pas adapté en cas de grève, mais il sera très pertinent après cette phase, pour renouer le dialogue.

En cas de conflit isolé entre deux personnes, des dispositifs de médiation interpersonnelle seront plus adaptés.

COMMENT ÇA SE PASSE CONCRÈTEMENT ?

Pour créer un climat de confiance, restaurer le dialogue, retrouver la capacité à débattre, Areso s'inscrit dans une démarche de construction progressive et participative.



NOS 6 PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES

Pour les participants de votre structure :

- Volontariat
- Engagement
- Responsabilité

Pour les intervenants Areso :

- Neutralité
- Impartialité
- Confidentialité

Les accompagnements nécessitent que la direction et les représentants du personnel acceptent ensemble le principe de la démarche. Celle-ci est animée un binôme d'intervenants experts. Formés aux relations sociales, ces facilitateurs (chargés de mission de l'Anact, consultants, agents des Services du travail) prennent en compte les préoccupations de tous (direction, personnel, management, IRP...).

EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur anact.fr/areso-secteur-social

Contactez les équipes dédiées areso.secteursocial@anact.fr